

# Buxerolles

## magazine

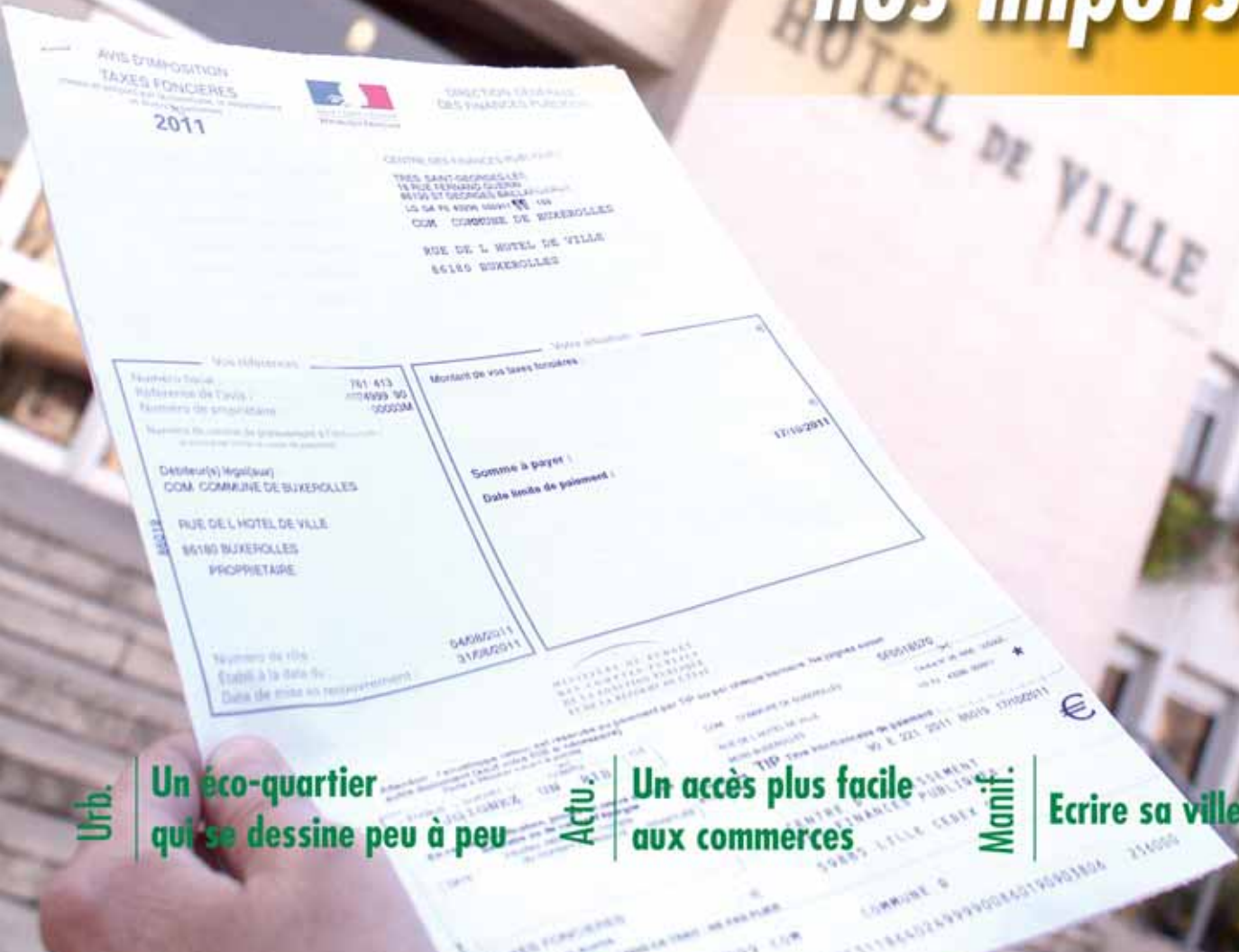
www.buxerolles.fr

Numéro 40

OCTOBRE 2011

### A quoi servent nos impôts ?

Dossier



Urb.

Un éco-quartier qui se dessine peu à peu

Actu.

Un accès plus facile aux commerces

Manif.

Ecrire sa ville

## Bloc-notes

### Accueil des nouveaux habitants

26 novembre à 10h,

Hôtel de Ville

Visite de la ville en bus et pot d'accueil

Infos & Inscription : 05 49 38 38 49

### Conseils de quartiers



#### L'Etoile des Bizais :

9/11 à 20h, Maison des Projets

#### Cœur de Ville :

17/11 à 20h, Salle Ravel

#### Les Sentiers de la Pépinière :

6/12 à 20h, Salle de réunion de la Pépinière

### Conseil des Aînés

9 novembre à 14h30,

Salle des Commissions

### Les bénévoles associatifs récompensés



Dans le cadre du Forum des Associations, qui s'est tenu le 11 septembre dernier, **Mr Moreau**, président du Comité des Fêtes, **M<sup>me</sup> Duez**, Olympique twirling et **Mr Klebert Guery**, COECB, ont été décorés par Jean-Louis Chardonneau, maire de Buxerolles pour leur implication dans la vie associative.

**Vous ou vos voisins ne recevez pas systématiquement le magazine et les publications municipales ?**

Contactez-nous au 05 49 38 38 49 ou [contact@buxerolles.fr](mailto:contact@buxerolles.fr)



*Améliorer le bien-être des habitants de Buxerolles sans pénaliser leur pouvoir d'achat, c'est la volonté des élus du Conseil municipal.*

*Nous maintenons une fiscalité raisonnable tout en réalisant les projets nécessaires pour la commune, comme le réaménagement du groupe scolaire du Planty, l'handipiste qui relie le centre-ville au bourg ou la mise aux normes du parc d'éclairage public.*

*Comme l'an dernier, c'est un effort de plus de 700 000 € qui a été fait en 2011 pour les travaux de rénovation de la voirie communale.*

*Le Cœur de ville, quant à lui, est entré dans sa phase opérationnelle et l'étude de faisabilité en cours va permettre de dégager les priorités parmi les travaux à mener.*

*A l'heure où vos élus doivent faire les choix qui nous engagent pour 2012, il nous a semblé important d'expliquer cet acte politique essentiel dans la vie de la commune. Le dossier de ce mois-ci est, pour cela, consacré à une explication détaillée de la fiscalité communale : Comment fonctionnent nos impôts ? Comment sont-ils utilisés ?*

*Elaborer les outils pour continuer à bâtir une ville durable, solidaire et accessible à tous, c'est notre exigence, aujourd'hui comme hier, et nous maintiendrons ce cap dans les années à venir.*

*Ce beau projet de territoire a longtemps été porté par un homme, Jean-Marie Paratte, qui fut un grand maire. A l'heure d'achever cet éditorial, le premier sous ma plume, je tiens à avoir une pensée pour lui et pour ce qu'il a accompli pour Buxerolles.*

**JEAN-LOUIS CHARDONNEAU,  
MAIRE DE BUXEROLLES**

# Un éco-quartier qui se dessine peu à peu

*A partir de 2015, le premier éco-quartier de Buxerolles, au Pas de Saint-Jacques, accueillera ses premiers habitants. D'ici là, un diagnostic partagé va permettre de préciser ce projet.*

Là où il n'y a encore que des champs, s'élèvera d'ici quelques années le premier éco-quartier de Buxerolles. Un choix d'aménagement décidé par la Ville de Buxerolles qui s'inscrit en toute logique avec sa politique de développement durable. Aménagé sur une surface totale de 8,7 ha, cet éco-quartier s'adossera à la zone d'activité du Pas de Saint-Jacques, requalifiée pôle de proximité dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme du Grand Poitiers. Une première tranche de travaux est prévue pour 2013, réalisée par SIPEA Habitat, bailleur social, aménageur et promoteur immobilier.

## Durable et Mixte

Le schéma d'orientation de ce nouveau quartier a été validé en juin par le Conseil municipal. Il prévoit au total la construction de 300 logements : 31% en locatif social comme le prévoit le Programme Local de l'Habitat, 7% en accession sociale, 30% en locatif privé, 32% en accession privée. Un projet qui favorise donc la mixité sociale. La hauteur des logements, de type collectif ou intermédiaire, s'élèvera progressivement, du R+1 aux abords de la

route de la Vallée, vers du R+2 et R+3 au cœur de cette zone, avec un habitat de plus en plus dense à proximité de la voirie. *"Il s'agit d'éviter toute confrontation avec le bâti déjà existant"*, précise Raynald Echat, directeur général des services. Coté performance énergétique, le choix s'oriente vers des bâtiments passifs, c'est à dire qui ont une consommation énergétique très faible, et sont donc très économiques. Les parkings seront semi-enterrés et aériens avec la construction d'un parking de type silo. Des cheminements doux, à savoir pédestres et cyclables, permettront de circuler au cœur de ce nouveau quartier, qui sera desservi par une des lignes de Bus à Haut Niveau de Service du Grand Poitiers, reliant Buxerolles Nord à Poitiers et Fontaine-le-Comte. Enfin, dans cet éco-quartier, la nature sera très présente, notamment avec un parc naturel urbain, ainsi qu'un autre espace naturel au cœur du quartier.

## Appel aux habitants et aux acteurs locaux

A présent, il s'agit de préciser l'aménagement d'une première zone de

2 ha dont SIPEA Habitat est déjà propriétaire de plus de la moitié du foncier. Une première tranche qui comprend la construction des 200 logements de gabarit R+3 et R+2 qui débutera mi 2013 avec un achèvement prévu en 2015. Afin de préciser ce projet, et pour répondre au mieux aux attentes, SIPEA Habitat a choisi une méthode d'aménagement basée sur la concertation. *"Avant la fin de l'année, nous allons faire appel aux acteurs et aux habitants qui connaissent ce quartier et la commune. Pour ce faire, nous utiliserons une méthode basée sur les 5 sens (l'ouïe, la vue, l'odorat, le toucher et le goût), développée par SIPEA Habitat depuis plusieurs années. Cette technique offre la possibilité à chacun de s'exprimer plus facilement et librement sur ses ressentis concernant le territoire. Cela permettra à SIPEA Habitat d'adapter le projet en fonction des forces et faiblesses évoquées par les participants"*, explique Mylène Tartarin, chargée de projets aménagement durable à SIPEA Habitat.



# La biodiversité au cœur des quartiers

*Depuis le printemps, des membres des Conseils de quartier sont acteurs de l'Agenda 21 en identifiant les espaces de la commune propices à la biodiversité.*

Dans le cadre du 2<sup>e</sup> plan d'actions de l'Agenda 21, la Ville de Buxerolles a souhaité associer les Conseils de quartier autour du thème "Protégeons la biodiversité". Les volontaires ont eu pour mission d'identifier les lieux propices à l'accueil d'une biodiversité riche. Pour les aider, Samuel Ducept, animateur de Vienne Nature, leur a présenté la typologie des milieux potentiels tels que les vallées, les boisements, les prairies, mais aussi les corridors naturels (haies, alignements d'arbres...). Ensuite, il les a accompagnés pour

examiner les sites identifiés. "Les participants ont apporté leur connaissance du terrain et, en retour, ils ont bénéficié du savoir de Vienne Nature", précise Isabelle Coirier, chargée de mission Agenda 21. "J'étais curieux de voir ce que l'on entend par biodiversité dans un centre-ville. Des sites à priori sans intérêt se révèlent assez riches et vice versa", témoigne Fabien Husson du Conseil de quartier Cœur de Ville. Après avoir présenté les espaces identifiés aux autres membres des Conseils de quartier, l'étape suivante

visera à sélectionner les lieux les plus intéressants afin d'envisager avec les élus des actions de préservation et de valorisation.



## C'est du propre !

*Durant deux jours, des enfants et des habitants de Buxerolles, éco-citoyens investis, ont débarrassé les chemins de Buxerolles de leur débris.*

Cannettes, sacs et gaines plastiques, pneus, carcasses de voiture... On trouve malheureusement de tout dans les chemins. Chaque année au printemps, les sentiers de Buxerolles ont été nettoyés grâce à une opération organisée par la Maison des Projets. Durant la première journée, ce sont 9 classes, soit 225 enfants de mater-

nelles et de primaires qui ont ramassé 1 m<sup>3</sup> de déchets. Le deuxième jour, une vingtaine d'habitants a pris le relais. Des parents, mais aussi les membres de quatre associations, les Amis des Chemins de S' Jacques, les Mille-Pattes, Famille de France et Buxerolles Vallée Nature, ont apporté leur aide pour encadrer ces sorties.

Au total, la collecte s'est élevée à 1,7 tonne de déchets et à trois carcasses de voitures enlevées par les services techniques de la Ville de Buxerolles. La sortie a ensuite servi de support pédagogique aux instituteurs pour aborder en classe le traitement des déchets. Merci à ces éco-citoyens, petits et grands !

### Agenda 21 : Appel aux associations

Vous souhaitez proposer des actions de développement durable, susceptibles de bénéficier d'un soutien de la Ville de Buxerolles ?  
Un nouvel appel sera lancé en novembre !

# Un accès plus facile aux commerces

*A partir de la fin de l'année, les places de stationnement situées devant certains commerces du centre-ville de Buxerolles seront en zone bleue et limitées à 1h30.*



*“Cette mesure vise à générer du roulement et éviter les voitures ventouses qui restent stationnées toute ou partie de la journée au même endroit. C’est une demande des commerçants”,* précise Sophie Mignet, brigadier chef principal de la police municipale. Certains automobilistes ont en effet tendance à garer leur voiture devant les commerces pour ensuite covoiter ou prendre le bus. *“Lorsqu’on a peu de temps ou des problèmes de mobilité, il est pratique de pouvoir stationner devant les commerces”,* argumente Sophie Vincent, présidente de l’association des Acteurs économiques de Buxerolles. Cette zone bleue concernera les places devant la galerie située à l’angle de

la rue Maurice Ravel et de la rue de l’Hôtel de Ville, et celles situées rue de l’Hôtel de Ville jusqu’au magasin d’optique. Le stationnement rue de la Closerie reste lui inchangé et donc libre. La zone bleue sera délimitée par des panneaux ainsi qu’un marquage au sol. Pour stationner, l’apposition du disque sous le pare-brise avant sera obligatoire. Il sera possible de se le procurer gratuitement à la mairie ou auprès des commerces. En cas de non apposition du disque ou de dépassement de temps, les automobilistes encourront une amende de 17 euros.

**Information :**

**Police municipale - 05 49 38 38 54**

## *Don du sang, les malades ont besoin de vous*

*Pour répondre à ce besoin vital, L’Etablissement Français du Sang (EFS) et l’Union Départementale pour le Don du Sang Bénévole de la Vienne (UD DSB) ont décidé de développer le don du sang dans les communes de Grand Poitiers.*

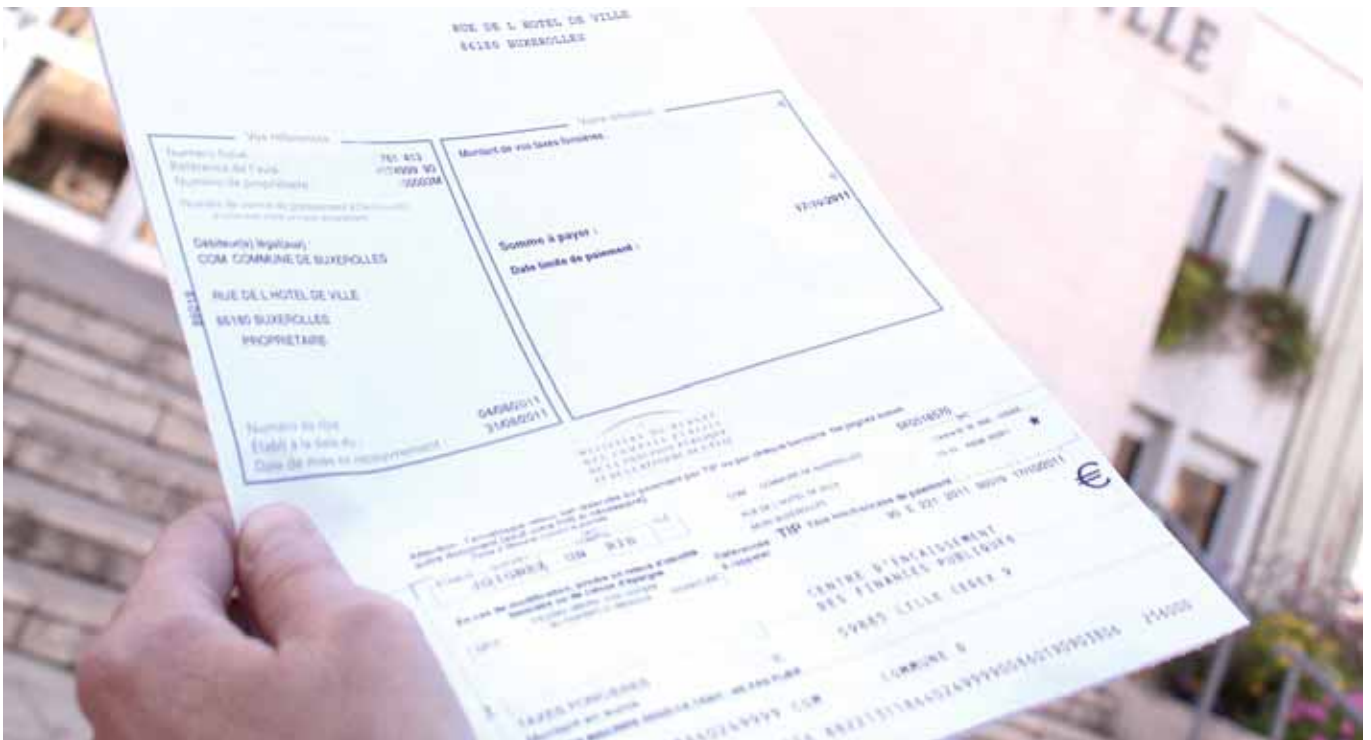
Aujourd’hui, il n’existe toujours pas de produit capable de se substituer au sang humain et le nombre de malades est en constante augmentation. Dans la Vienne, 350 dons de sang, 150 dons de plasma et 25 dons de plaquettes sont nécessaires chaque semaine. Mais, il n’y a plus assez de donateurs pour faire face aux besoins. **A Buxerolles, sur 10 000 habitants, vous êtes 6 520 en âge de donner. Pourtant, seulement 4% font ce geste ! 96% d’entre vous ont donc le pouvoir d’aider les malades.** Ainsi, l’EFS et l’UD DSB souhaitent mettre en place des collectes de sang sur la commune, en rassemblant le plus de volontaires possibles pour assurer la promotion du don et, dans un deuxième temps, créer une association de donateurs de sang bénévoles, relais indispensable pour que la dynamique du don vive à Buxerolles.



**Si vous êtes convaincu et volontaire pour aider à ce projet, contactez l’EFS (D<sup>r</sup> RIGAGNEAU – 05 49 61 57 13) ou l’UD DSB (C. DIOT – 05 49 87 78 36).**

# A quoi servent nos impôts ?

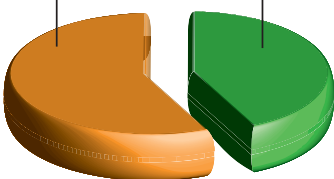
*Nos impôts locaux alimentent les recettes de la commune. Ils contribuent au financement des services publics dont profite l'ensemble des habitants, mais aussi aux investissements de la ville. En 2011, ils ont permis aux élus de Buxerolles de faire des choix durables : sécurité de la voirie, amélioration du cadre scolaire, attractivité du centre ville et accessibilité. Petit tour d'horizon sur cet acte de solidarité fondamental que constituent les impôts...*



Contrairement à l'Impôt sur le Revenu dont le produit revient exclusivement à l'Etat, les taxes d'habitation et foncières sont également perçues par les collectivités territoriales. Jusqu'en 2010 les trois impôts locaux (taxes d'habitation, foncière et foncière non bâti) étaient répartis en fonction du taux d'imposition entre la commune, la communauté d'agglomération, le département, la région et l'Etat. La réforme de la Taxe Professionnelle a conduit le législateur à procéder à une nouvelle répartition. Ainsi la Taxe d'Habitation est désormais reversée à la commune et à la communauté d'agglomération, le département n'en bénéficie plus. La région, quand à elle, ne perçoit plus aucun impôt sur les ménages.

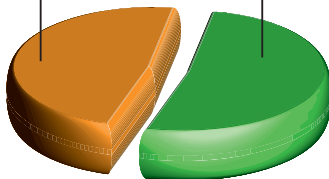
### Sur 100 € de taxe d'habitation

57 € vont à la ville de Buxerolles  
43 € vont à Grand Poitiers, l'EPF\* et l'Etat (frais de gestion)



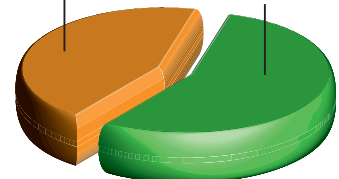
### Sur 100 € de taxe foncière non bâties

48 € vont à la ville de Buxerolles  
52 € vont à Grand Poitiers, la Chambre d'Agriculture, l'EPF\* et l'Etat (frais de gestion)



### Sur 100 € de taxe foncière

44 € vont à la ville de Buxerolles  
56 € vont à Grand Poitiers, au Conseil général, l'EPF\*, aux ordures ménagères et l'Etat (frais de gestion)



La répartition de nos impôts locaux en 2011

\* Etablissement public foncier

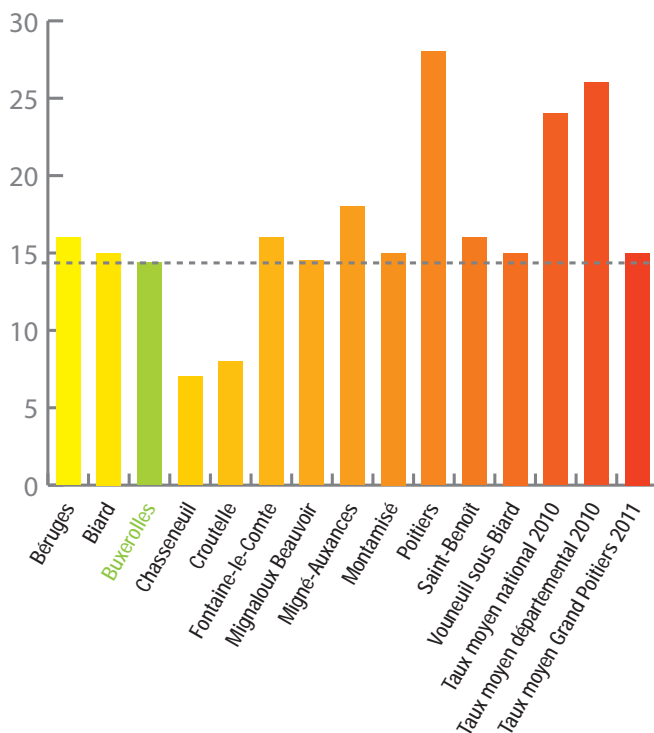
## Une fiscalité raisonnée

En 2011, la taxe d'habitation de Buxerolles a augmenté de 0,40 %. Une augmentation raisonnée qui amène le taux à 14,2 %, soit un des plus bas des communes de l'agglomération de Grand Poitiers. Ainsi, Buxerolles assure ses besoins en financement tout en préservant le pouvoir d'achat de ses contribuables, notamment les plus modestes.

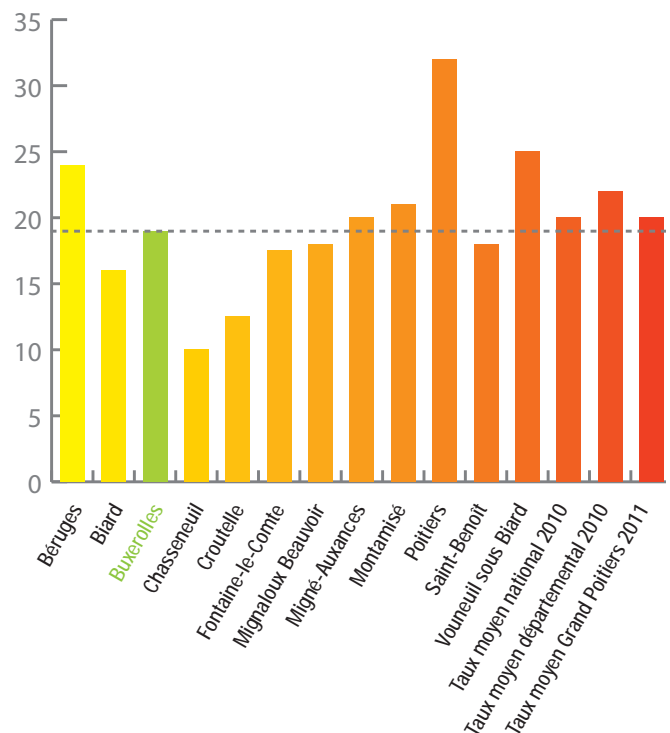
# 33 %

*c'est la part des recettes fiscales dans le budget de la commune en 2011. Soit environ 3 965 000 €.*

Taxe d'habitation des communes de Grand Poitiers

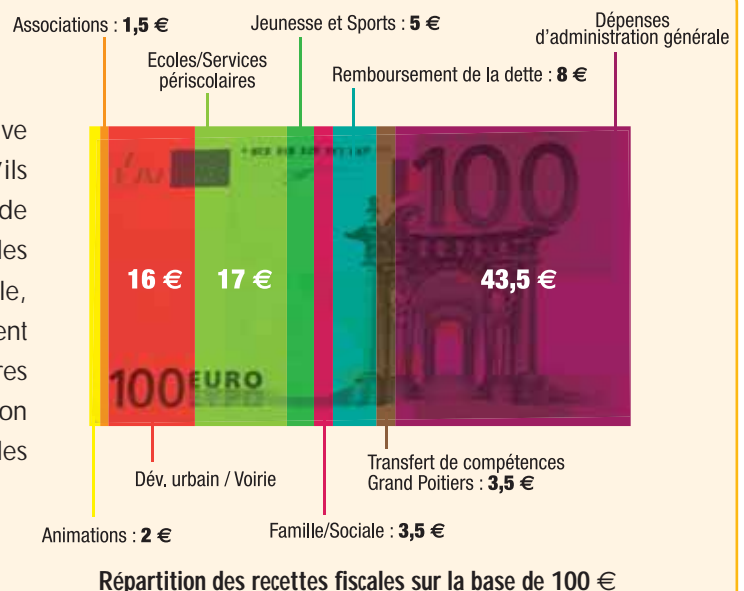


Taxe foncière sur les propriétés bâties des communes de Grand Poitiers



## Un acte citoyen

Même si, le moment venu, aucun d'entre nous ne trouve agréable de payer des impôts, nous savons tous qu'ils contribuent au bon fonctionnement de la société et de la commune en particulier. Une partie importante des impôts locaux concourt, de manière concrète et visible, à l'amélioration de notre cadre de vie. Ils participent au financement des équipements publics (infrastructures sportives, culturelles, espaces verts, voirie...), de l'action sociale (aide aux familles, logements sociaux...), des frais de gestion et de fonctionnement.



## Des choix d'avenir

**“3,8 millions €” C’est le chiffre annoncé par l’adjoint aux Finances, Ludovic Devergne, concernant le budget d’investissement de l’année 2011, avec un autofinancement d’un montant de 1,6 millions €.**

### Une handipiste qui avance sûrement

Une nouvelle tranche de cet itinéraire accessible aux personnes à mobilité réduite (fauteuils roulants, poussettes...), vient de s’achever. *“On va maintenant de la Mairie jusqu’à l’école du Bourg”,* se réjouit Jean-Louis Chardonneau. La phase suivante sera la création d’une boucle passant par les commerces du Pas de Saint-Jacques.

### Un nouveau décor au Planty

Le groupe scolaire du Planty constitue la plus grosse opération concernant les bâtiments. Celle-ci s’étalera sur plusieurs années. Construits dans les années 50, ces bâtiments nécessitaient des mises aux normes de sécurité, d’accessibilité et de performance énergétique, mais aussi des améliorations fonctionnelles et de confort. *“Nous ouvrirons le nouveau restaurant scolaire en mai prochain. L’acoustique et la convivialité des espaces ont été repensés”,* se félicite le maire. Un paramètre non négligeable lorsque l’on sait que près de 70 % des élèves de ce groupe scolaire prennent leur repas à l’école.



### Les premiers battements du Cœur de Ville

Les travaux de réaménagement et d’embellissement du Cœur de Ville débiteront dès 2012. Suite à la phase de concertation, la création d’une “boucle” commerciale est envisagée pour améliorer l’attractivité au centre-ville.

*“La maîtrise foncière commencera par un échange entre une partie du parking du Leclerc et le parking limitrophe du magasin d’optique, espace que la Poste vendrait à la commune”,* explique le maire.

### Une voirie remise à neuf

Parmi les principales opérations, citons l’avenue de la Liberté, aplanie et lissée ; l’avenue Charles-de-Gaulle et la voie Romaine, dont la chaussée était dégradée par le passage des bus ; la rue du Sentier, dont les bas-côtés ont été stabilisés et le revêtement refait ; ou bien encore, les trottoirs de la rue de la Vincenderie côté Buxerolles.



## Un éclairage aux normes

Un audit commandé à Sorégies a révélé d'indispensables mises aux normes de sécurité. Problèmes de mises à la terre et vétusté ont requis près de 30 000 € d'investissement. 50 000 € ont quant à eux été provisionnés pour financer le renouvellement de plus de 500 lampes qui permettront de diminuer les consommations d'énergie.



## Assurer des services de qualité

Hors investissement, les impôts servent également à financer les services destinés aux familles, aux enfants et aux aînés. Afin de maintenir leur niveau de qualité, sans pénaliser le budget des bénéficiaires, la ville de Buxerolles met en œuvre d'importants moyens financiers, soit 7 M€ en 2011.

	Coût du service		Part à la charge de la commune		Part à la charge de la famille	
	€	€	%	€	%	
Repas scolaire	6,77	4,44	65,5	2,33	34,4	
Crèche (heure)	9,1	3,28	36	1,34	14,7	
Centres de loisirs (heure)	3,4	1,54	45	0,62	18,2	
Bibliothèque	230	225,62	98	2,42	1,1	
Accueil périscolaire maternel (heure)	3,55	1,32	37	1,01	28,5	
Accueil périscolaire élémentaire (heure)	3,09	1,17	38	1	32,4	
Repas servis aux personnes âgées (par portage et pris au foyer)	8,29	1,5	18	6,8	82,0	
Aide ménagère (heure)	21,8	4,79	22	9,43	43,3	

Certains services disposent également d'une aide de la CAF, du Conseil général de la Vienne et/ou de la caisse de retraite

## A vos agendas !

5 Novembre

**CYCLO CROSS**  
PARC DE VALVERT

**SOIREE THEATRE AVEC LE TPP**  
SALLE DES CASTORS

05 > 13 Novembre

**EXPOSITION PEINTURE**  
HÔTEL DE VILLE

11 Novembre

**COMMEMORATION**  
MONUMENT AUX MORTS

11 > 12 Novembre

**SPECTACLE**  
"UNE BRAGAÏE D'CUNTES"  
MAISON DES PROJETS

14 > 18 Novembre

**BOURSE AUX JOUETS**  
SALLE DES CASTORS

18 Novembre

**SOIRÉE MOZART**  
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

19 Novembre

**FETE DES PLANTES ET DU JARDIN**  
SALLE DES SPORTS C. BESSON

**GALA DE TWIRLING**  
SALLE DES SPORTS E. TABARLY

22 Novembre

**SOIREE FILM DEBAT**  
"NOS ENFANTS NOUS ACCUSERONS"  
MAISON DES PROJETS

26 Novembre

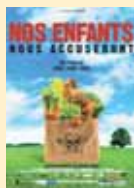
**LOTO**  
SALLE DES CASTORS

3 Décembre

**CONCERT DE LA STE CECILE**  
EGLISE DU PLANTY

+ D'INFOS [WWW.BUXEROLLES.FR](http://WWW.BUXEROLLES.FR)

## Célébrons la Journée Mondiale de l'Enfance



22 novembre,  
Maison des Projets

Réalisé par Jean-Paul Jaud, le documentaire "Nos enfants nous accuseront" sera diffusé à 20h. La projection, ouverte à tous (entrée libre), sera suivie d'un échange avec le réalisateur. Cette soirée lancera une année d'actions, sur le thème de l'alimentation, organisées dans le cadre de l'Agenda 21.

# Ecrire sa ville

*Ecrire sur la ville tout en découvrant la poésie, voilà quel fut le thème des ateliers d'écriture organisés cette année par la bibliothèque de Buxerolles. Une lecture publique des textes a eu lieu le 13 octobre.*



Tout au long de cette année, le thème de la poésie et des contes a été à l'honneur à la bibliothèque Léopold Sédar Senghor avec plusieurs animations parmi lesquelles des ateliers d'écriture. "C'est une façon vivante de faire découvrir la poésie et un fond littéraire qui sort peu", précise Sylvia Delage, responsable de la bibliothèque. Six ateliers ont donc été animés par Catherine Baptiste avec pour consigne d'écrire sur la ville de Buxerolles à partir de noms de rues, de lieux, de quartiers. "Il s'agissait de faire vivre le patrimoine historique, paysage et urbain de Buxerolles", souligne Sylvia Delage. Des ateliers qui furent tous complets avec une douzaine de participants de tout

âge, initiés ou pas à l'art d'écrire en vers ou en prose. "Je mettais les personnes en confiance et dans une disponibilité propice à la créativité. Chacun allait à son rythme", explique Catherine Baptiste. Des anciennes cartes postales de Buxerolles ont également servi de point de départ à l'écriture de certains poèmes. "En glanant des mots dans les livres, les exercices ont amené les participants à découvrir ou à redécouvrir les rayons Histoire et Patrimoine de la bibliothèque", poursuit l'animatrice. De ces ateliers sont nés une somme de petits textes, tous réunis dans un livret, lus lors d'une soirée publique le 13 octobre.

# Le courrier des lecteurs

## ADOPTER L'ANTIVOL ATTITUDE EN DEVENANT ACTEUR DE PRÉVENTION

*Quels sont les dispositifs existants pour se prémunir contre les vols en tout genre ?*



Afin de sensibiliser chacun et chacune aux bonnes attitudes à adopter pour éviter les vols, la préfecture de la Vienne vient d'éditer une plaquette avec quelques consignes particulières à adopter dans différentes situations : à son domicile, en voiture, au distributeur de billet, lorsque vous partez en vacances, lorsque vous quittez votre domicile, lorsque vous êtes victime d'un vol etc...

Des conseils précieux à mettre en pratique. De même, un guide "Séniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !" vient d'être édité. Il peut être consulté sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

## L'AVENUE DES QUATRE VENTS EN SENS UNIQUE

*J'ai constaté des modifications de signalisation routière avenue des Quatre Vents. Quelles sont les nouvelles dispositions que vous prévoyez ?*

Depuis près d'un an, un travail de concertation a été mené avec les riverains de la rue des Quatre Vents, le Conseil de quartier et les services de la Ville pour trouver une solution permettant à la fois d'aménager un cheminement accessible aux personnes à mobilité réduite, ralentir la circulation et mieux organiser le stationnement des riverains. Il a été donc convenu d'aménager un sens unique de circulation dans le sens rue des Terrageaux vers la rue Omer Bernier et de matérialiser par une

signalétique le cheminement accessible. Les dispositions réglementaires ont été prises par la commune par un arrêté municipal (20110711\_AM\_523). Le stationnement des véhicules sur le cheminement est interdit, il est seulement autorisé le long des trottoirs à gauche comme à droite.

## DÉPÔT DE GRAVATS

*Je constate depuis quelques mois la présence de tas de gravats sur l'espace situé au début de la rue du Sentier et qui altère quelque peu notre environnement. Est-ce une situation exceptionnelle ou constante ?*

Grand Poitiers est le propriétaire du parking de la Charletterie. Les gravats qui y sont entreposés proviennent de chantiers réalisés par l'entreprise Forclum sur le secteur des Deux communes. La Ville de Poitiers avait donné son accord pour cet entrepôt. L'entreprise qui intervient pour le compte de la Ville de Poitiers entasse les gravats dans l'attente ensuite de les évacuer dans une carrière.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

## Tous égaux au sein d'une même agglomération...

Dans le cadre de la réflexion sur l'évolution des compétences de Grand Poitiers, notre groupe a formulé deux propositions :

1. Introduire dans les statuts de "Grand Poitiers" la représentation obligatoire des minorités municipales dans les instances communautaires. Une telle décision permettrait de faire disparaître l'injustice que nous dénon-

çons depuis plus de 10 ans et par laquelle 45% des électeurs de Buxerolles ne sont pas représentés au sein du Conseil de "Grand Poitiers" (Nous rappellerons au Maire de Buxerolles qu'il pourrait dès maintenant réparer cette injustice sans avoir recours ni au règlement, ni à la loi...) 2. Intensifier l'action de "Grand Poitiers" dans le domaine de l'ha-

bitat social pour établir un équilibre entre toutes les communes adhérentes. Ainsi, des moyens adéquats devraient être attribués à la Communauté d'Agglomération pour qu'elle puisse intensifier la création de logements sociaux dans les communes qui ne respectent pas la loi SRU (20% de logements sociaux). La solidarité inter-générationnelle, la mixité

sociale sont l'affaire de tous et ne doivent pas seulement trouver à s'appliquer dans deux ou trois communes de l'Agglomération, dont Buxerolles. C'est une question de justice, d'image et de bon sens.

"Buxerolles Autrement Avec Vous !" Michel MARTIN, Nicole ROUSSILLON, Yves GODET

## Bravo Mesdames, Messieurs les Présidents

Dimanche 11 septembre, la pluie s'est invitée au forum des associations. Quel dommage, les Présidents et bénévoles de nos associations avaient tout mis en œuvre afin d'accueillir au mieux, comme chaque année les Buxerollois, en leur proposant encore plus. Les stands, toujours plus attractifs étaient prêts dès 9 heures. Mais une invitée, surprise, la pluie est

venue contrarier cette journée, tant attendue. Dommage, car s'il fait bon vivre à Buxerolles c'est aussi grâce à la vie associative dynamique, et nous tenons par le biais de cette tribune à vous encourager et vous féliciter Mesdames et Messieurs les Présidents ainsi que vos équipes de Bénévoles, avec un grand B.

Moins vite rue du sentier ! Des riverains de la rue du sentier nous ont interpellés sur la vitesse grandissante, constatée dans leur rue. Le macadam refait, en partie, dans ce secteur semble plaire aux chauffards de plus en plus nombreux. Nous devons réfléchir ensemble et trouver rapidement les meilleures solutions, afin de sécuriser le quotidien de nos

concitoyens. Notre groupe "Buxerolles pour Vous Avec Vous" vous promet de suivre ce dossier, avec vous et avec la majorité municipale. Nous vous remercions de l'avancement des réflexions et des suggestions...

"Buxerolles pour vous, avec vous" Bruno MORCEAU, Eric DUBOC, Isabelle NOCENT, Michel BRUN.

# Cap Vert se diversifie

*Outre la construction de voiliers, l'association Cap Vert est dorénavant la seule en France à fabriquer des tables de showdown.*

Utiliser la voile comme support d'insertion tel est le credo de l'association Cap Vert à Buxerolles, fondée en 1998. A sa création, elle a pour objectif de faire naviguer des jeunes des quartiers des Couronneries. Puis l'activité évolue en chantier d'insertion pour de jeunes adultes en difficulté qui renouent avec le travail via la construction de voiliers et la réparation de bateaux. Depuis peu, ils se forment aussi à la fabrication de tables de showdown. Il s'agit d'un jeu de raquettes destiné aux mal voyants, où deux joueurs s'échangent une balle sonore sur une table spéciale. Ces tables étant fabriquées uniquement à l'étranger "Michel

*Grellier, président de l'Association Sportive Sociale des Handicapés et des Adhérents Valides, nous a sollicité. Il nous semblait intéressant de nous diversifier, sachant que cette activité fait appel aux mêmes matériaux et à la même technique que les coques de voiliers",* précise Pierre Nebout, coor-

dinateur administratif. "Travailler sur des projets avec des sportifs handicapés est aussi motivant pour les salariés." Depuis d'autres clubs de France ont sollicité Cap Vert. L'association en quête de nouveaux bénévoles, vient de fabriquer six nouvelles tables de showdown.



## Parc des Electrons : les nouveautés 2011-2012

**VidéoMix** est une communauté d'échanges autour la réalisation vidéo. Cette nouvelle activité de partage entre passionnés, s'adresse à ceux qui souhaitent faire du montage vidéo, (couper les ratés, ajouter des commentaires, de la musique, des "effets"... ) à partir de leurs vidéos personnelles et familiales.



La bureautique et l'initiation à l'utilisation d'un ordinateur sont toujours au programme avec des nouveautés. Le club propose des packs à thème à consommer à son rythme :

- Le **Pack Assistance** sera à disposition des adhérents pour les opérations de démarrage d'un nouveau PC puis une initiation à l'entretien de l'ordinateur
- Le **Pack Bricolage** regroupe la confection d'étiquettes, de livre-photo et de calendriers, les transferts pour la personnalisation de tee-shirt.
- Le **Pack Photo** s'adresse à tous ceux qui veulent classer leur photos, les retoucher et créer un album.

• Le **Pack Internet** permettra aux adhérents de naviguer sur le net, de maîtriser la messagerie et de s'initier à l'utilisation de la webcam.

• Le **Club Photo** reprend ses activités et s'adresse comme les années passées aux possesseurs de bridges ou de reflex.

De plus, de nouveaux bénévoles se proposent d'animer des ateliers pour parler "domotique" ou de l'utilisation de l'informatique pour le confort de la maison.

### Information

Tél. : 05 49 45 53 36  
leparcdeselectrons@laposte.net  
www.parcselectrons.org